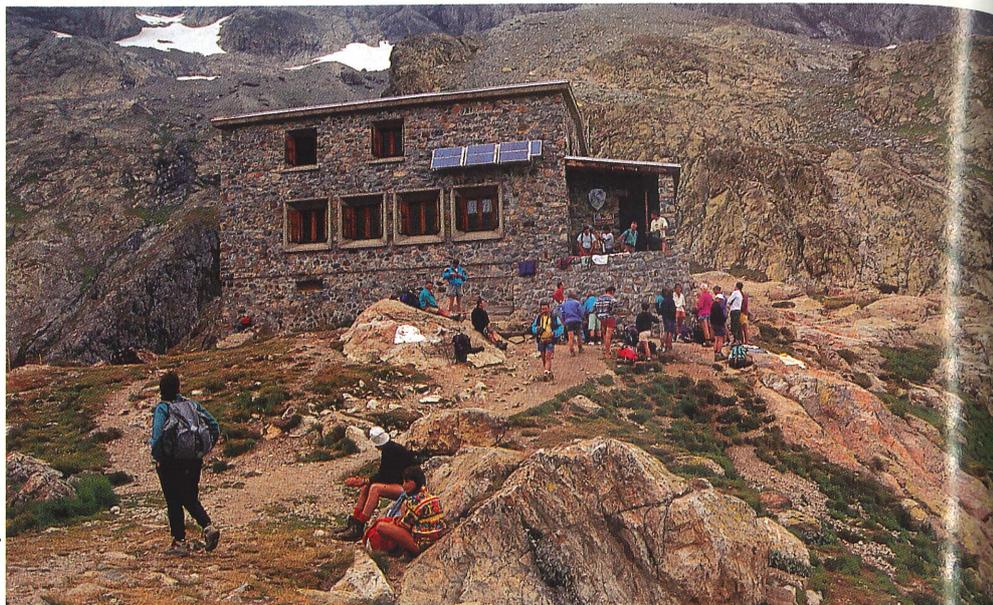


Vocation des refuges

Les refuges ont pour vocation de favoriser les activités de montagne et de faciliter la découverte du monde de l'altitude.

Lieux d'accueil et de repos, ils exercent aussi une mission de service public. Enfin leur impact économique, touristique et social est indéniable.



Photos : Sylvain Rourier

Les refuges ont pour vocation :

- de favoriser les activités en montagne,
- de faciliter la découverte du monde de l'altitude.

Un abri, un lieu d'accueil

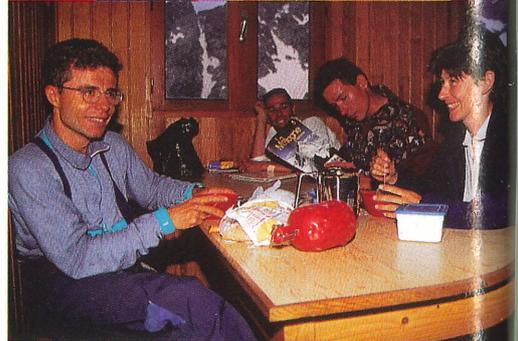
À l'extrême, c'est l'abri pour fuir la tempête, l'orage, la bourrasque, c'est le refuge dans toute l'acception du terme retrouvant ainsi sa finalité première, sa noblesse d'origine. C'est aussi un lieu d'accueil et de repos.

Pour l'alpiniste, c'est l'étape sur le chemin du sommet. Pour le randonneur, c'est un relais pour poursuivre une haute route ou effectuer un circuit d'altitude. Pour le promeneur, c'est le but de la balade. Monter en refuge est une démarche d'effort, une quête initiatique vers un havre isolé, où l'homme rejoint un cadre de beauté et de silence.

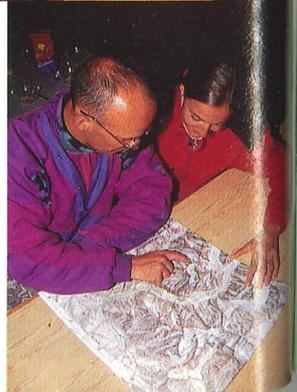
Chaque refuge a une âme, une ambiance, un caractère à la fois original et authentique.

Une mission de service public

Le refuge doit : offrir abri et repos à tous ceux qui parcourent la montagne (ce qui implique de garder les refuges hors saison à des périodes non « rentables »). Il doit aussi mettre à disposition le matériel de couchage et de cuisine et offrir une assistance. C'est un des rôles du gar-

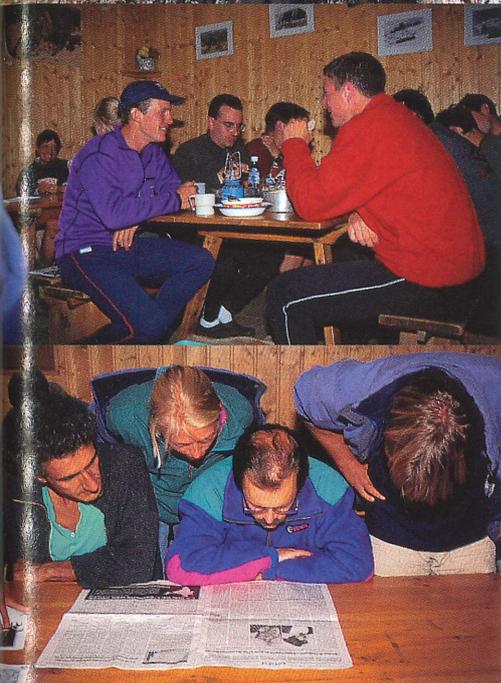


Refuge du Pelvoux
(2 700 m),
massif Oisans-Écrins.
CAF de Briançon.
Tél. : 04.92.23.39.47.
De mi-juin
à début septembre.
Gardiens :
Sabine Randon et
André Kaincz,
05480 Villar-d'Arène.
Tél. : 04.76.79.93.44.





Photos : Sylvain Routier



Refuge du Glacier Blanc (2 542 m), massif Oisans-Écrins. CAF de Briançon. Tél. : 04.92.23.50.24.

De mi-avril à fin mai, et de mi-juin à début septembre.
Gardien : **Michel Gérard,**

- Les compagnies d'hélicoptères transportent matériaux et denrées de base pour un chiffre d'affaires annuel estimé en moyenne à 2,5 millions (150 F la minute d'hélicoptère, rotations de 5 à 10 minutes pour 600 kg).
- 300 emplois saisonniers (soit l'équivalent de 100 emplois permanents) liés à l'activité des refuges bénéficient directement à la vie locale.
- Des taxes de séjour sont versées aux communes.
- Dans chaque vallée l'activité hôtelière est liée au séjour de randonneurs, d'alpinistes, de touristes qui se rendront dans tel ou tel refuge pour réaliser courses ou balades.

Touristique

Les refuges drainent un flux conséquent de touristes, de plus en plus demandeurs d'activités. Pour la pratique sportive : escalade, alpinisme, randonnée, etc. les refuges jouent un rôle voisin de celui des équipements des stations de sports d'hiver.

Il y a lieu d'intégrer le réseau des refuges dans l'offre touristique des vallées (valorisation du patrimoine, sentiers à thèmes, etc.).

Social

Dans ces vallées, les refuges sont essentiels. À côté des retombées mentionnées, ils soutiennent l'activité des

bureaux de guides, d'accompagnateurs et de certaines associations. D'où des liens étroits entre le CAF et :

- les communes (rencontres, réunions, fête des guides, manifestations diverses),
- les secours en montagne (PGHM, CRS),
- les parcs nationaux (80 % des refuges sont en zone centrale de parc),
- l'ONF (concessions, sentiers, etc.).

Le CAF a organisé des conseils de vallée au sein desquels tous ces acteurs débattent de problèmes liés aux refuges (tarification, dates d'ouverture, fonctionnement, travaux, etc.). Le CAF y est généralement reconnu comme un partenaire apprécié et compétent. ■



Quelques chiffres...

142 refuges et chalets répartis dans les sept massifs montagneux français plus 4 refuges et un chalet au Maroc.
300 000 nuitées par an.

16 millions d'entretien et de travaux chaque année (dont 12 sur les fonds propres du CAF).

300 emplois saisonniers (100 gardiens et 200 aides).

... et 4 mots clés

1. Bénévolat

Gestion assumée en totalité par les bénévoles des 45 clubs gestionnaires (auxquels incombent également entretien et petits travaux d'amélioration).

2. Mutualisation

Les refuges très fréquentés permettent d'entretenir ceux qui le sont moins.

3. Désintéressement

L'argent provenant des refuges (nuitées) est consacré en totalité à la vie et à l'entretien des refuges. C'est un service désintéressé assuré par le CAF.

4. Service public

Les refuges sont toute l'année à la disposition des alpinistes et randonneurs. Ils sont organisés pour assurer l'hébergement à moindre frais (hors sac, couchage).

dien (surveillance, conseils, aide, soins) ; souvent le refuge est station météo. Enfin, il doit permettre le déclenchement des secours : 60 % des demandes viennent des refuges grâce à leurs moyens radio et téléphoniques.

Un impact économique, touristique et social

Économique

• Les gardiens de refuges servent environ 200 000 repas chauds par an. D'où l'achat local de denrées estimées à 8 millions de francs.

• 16 millions de travaux sont réalisés chaque année dans les refuges, faisant appel à des entreprises et artisans locaux.